

Nomination de M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume



M. Noureddine BENSOUDA, Directeur Général des Impôts a été nommé par Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste en tant que Trésorier Général du Royaume, le lundi 26 Avril 2010.

La cérémonie de passation de consignes entre M. Noureddine BENSOUDA et M. Saïd IBRAHIMI a été présidée par M. Salahedine MEZOUAR, Ministre de l'Economie et des Finances en présence du Secrétaire Général M. Abdellatif LOUDIYI, des directeurs centraux du Ministère de l'Economie et des Finances ainsi que des responsables de la TGR et de la DGI, le 27 avril 2010 au sein de la TGR.

Dans son allocution adressée à l'audience, M. Noureddine BENSOUDA a remercié Sa Majesté le Roi, que Dieu Le glorifie pour la confiance placée en lui à cette occasion et a félicité M. Saïd IBRAHIMI pour sa nomination en tant que Directeur Général de la Société dédiée à l'Aménagement et à la Gestion de la Future Place Financière de Casablanca.

Il a également rappelé les principales réalisations au sein de la Direction Générale des Impôts et a exprimé sa joie d'être nommé à la tête d'une institution qui tient un rôle central dans la gestion des finances publiques.

DANS CE NUMÉRO

EN BREF

- ▶ Participation de la TGR à la journée mondiale de la Femme organisée par le MEF.
- ▶ Signature du protocole d'accord entre la TGR, la CMR et les SCC membres de l'APSF.
- ▶ Rencontre de la TM de la santé avec les responsables centraux du Ministère de la santé.
- ▶ Prise en charge de la paie des communes de Mohammedia et de Settat par le CNT.

POINT SUR... ET ACTUALITÉ PROJETS

- ▶ Point sur... L'arbitrage.
- ▶ Actualité projets : Sensibilisation du personnel de la TGR à la sécurité de l'information.

RESSOURCES HUMAINES ET COOPERATION

- ▶ Nominations
- ▶ Redéploiement
- ▶ Formations
- ▶ Coopération

Participation de la TGR à la journée mondiale de la Femme organisée par le MEF



Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la Femme, les responsables de la TGR ont pris part au déjeuner-débat organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances, le 8 mars 2010 au complexe touristique « LAKALA », à Bouznika.

Lors de cette journée, une présentation traçant la cartographie de la population féminine du MEF a ressorti des chiffres clés relatifs à la situation de la femme au sein de ce département.

En outre, trois femmes de différentes directions du Ministère ont apporté leur témoignage lors de leur parcours professionnel signalant les difficultés rencontrées et les perspectives de carrière escomptées.

Par ailleurs, M. Salaheddine MEZOUAR, Ministre de l'Economie et des Finances, a prononcé un discours où il a souligné :

- la prise d'initiative de la part des femmes du Ministère et leur engagement dans la dynamique que connaît le MEF ;
- la formation sur le leadership pour améliorer le taux de participation de la femme aux appels à la candidature.

Il a, également, remis des trophées à un échantillon de femmes retraitées du MEF en signe d'hommage.

Signature du protocole d'accord entre la TGR, la CMR et les SCC membres de l'APSF



La Trésorerie Générale du Royaume (TGR) a signé avec les Sociétés de Crédits à la Consommation (SCC) membres de l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF) et la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) un protocole d'accord ayant pour objet la continuité des précomptes sur pension aux fins de remboursement des crédits à la consommation, le jeudi 25 mars 2010 au siège du Centre National des Traitements (CNT).

La continuité des précomptes sur pension sera étendue progressivement à tous les précomptes conventionnels effectués à la source, notamment : les prêts à l'habitat, les prêts sociaux accordés par les fondations et œuvres sociales des départements ministériels, les prêts d'achat de voitures accordés par la Société Nationale du Transports et de la Logistique (SNTL) et les produits d'assurance.

En plus, ce protocole d'accord tripartite, signé par la TGR, la CMR, et dans une première étape, les SCC suivantes : ACRED, ASSALAF AL AKHDAR, ASSALAF CHAABI, DIAC, EQDOM, SALAFIN, SOREC CREDIT, TASILIF et WAFASALAF, s'assigne comme objectifs :

- d'assurer la continuité et la qualité des services rendus aux fonctionnaires de l'Etat lors du passage de l'activité à la retraite ;
- de donner la possibilité aux futurs retraités d'étaler le remboursement de leurs prêts sur des durées plus longues, réparties entre l'activité et la retraite ;
- de permettre aux fonctionnaires d'accéder aux prêts quels que soit leurs âges et fournir plus de garanties aux SCC pour le remboursement des prêts accordés aux futurs retraités ;
- d'éviter la rupture du processus des remboursements des prêts et épargner aux retraités de l'Etat ayant contracté des prêts à la consommation d'éventuels contentieux avec les SCC ;
- de simplifier la procédure d'octroi des prêts et du traitement des précomptes y afférents pour les trois partenaires SCC/CNT/CMR par la mise en place d'un processus intégré et sans démarche administrative supplémentaire.

Rencontre de la TM de la santé avec les responsables centraux du Ministère de la santé



La Trésorerie Ministérielle placée auprès du Ministère de Santé s'est réunie avec les différents acteurs de la gestion financière (ordonnateurs et sous ordonnateurs), le jeudi 25 mars 2010.

Cette rencontre a permis de présenter :

- les faits marquants de l'année 2009 sur les plans réglementaire et opérationnel ;
- l'exécution des dépenses du personnel du Ministère de la Santé en 2009 ;
- les conditions d'exécution de dépense du personnel du Ministère de la Santé en 2010.

Au terme de cette présentation, plusieurs points ont été abordés notamment la régularisation de la paie des occasionnels, la préparation du tableau des effectifs, l'utilisation des télé services, le renforcement des contacts avec l'ordonnateur et la possibilité de prise en charge par le CNT de l'indemnité octroyée aux médecins résidents.

Prise en charge de la paie des communes de Mohammedia et de Settatt par le CNT



Dans le cadre du développement des prestations relatives au traitement de la paie, il a été procédé à la signature de deux conventions avec les communes urbaines de Mohammedia et de Settatt pour la prise en charge de leurs personnels.

Point sur ...

Dans le cadre de la mission de contrôle des dépenses concernant l'Etat et les collectivités locales exercée par les comptables publics, la TGR assure une mission d'arbitrage qui s'articule autour de :

- la résolution des dossiers litigieux afférents à la dépense ;
- l'harmonisation de l'exercice du contrôle ;
- la veille à l'unité d'interprétation et d'application de la réglementation.

Cette mission d'arbitrage consiste à statuer sur les dossiers litigieux soumis par les ordonnateurs ou par les comptables au stade de l'engagement ou du paiement. L'arbitrage prend la forme de confirmation ou d'infirmité de la position du comptable concerné.

Elle s'étend également aux travaux au sein de la commission des marchés ou de la commission de personnel à la demande de M. le Premier Ministre, lorsque les dossiers objet des litiges sont soumis à sa décision.

Par ailleurs, la mission d'arbitrage englobe également :

- les commissions et les réunions dans lesquelles la TGR apporte une contribution significative pour la résolution des cas posés ;
- les rencontres organisées avec les comptables sur des thèmes liés à l'application ou à l'interprétation de la réglementation.
- la participation aux projets de réforme des textes et des nomenclatures dédiés à la dépense ;
- l'alimentation de la foire aux questions ;
- l'élaboration de guides thématiques afférents à la dépense.

Au titre de l'année 2009, certains chiffres liés à l'activité de la mission d'arbitrage ont enregistré en termes de :

- d'instruction des dossiers d'arbitrage et règlement des dossiers litigieux : 465 ;
- d'instructions, circulaires et notes de services : 66 ;
- d'examen de textes : 46 ;
- de réponses aux questions parlementaires : 22 ;
- de dossiers traités en termes de participations aux travaux des commissions :
 - du personnel tenues au MMSP : 87 ;
 - des marchés (SGG) : 49 ;
 - de qualification et de classification des Entreprises : 1200 ;
- d'édition et de mise à jour de guides thématiques de dépenses de personnel : 10 .

ACTUALITÉ PROJETS

SENSIBILISATION DU PERSONNEL À LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

La Trésorerie Générale du Royaume dispose d'une fonction sécurité et d'un système documentaire de la sécurité qui s'enrichit continuellement. Elle vise ainsi d'être une Administration conforme aux exigences de la sécurité. Ce but ne peut être atteint que si les bonnes pratiques en matière de sécurité sont ancrées dans le quotidien du personnel.

A cet effet, une action d'envergure de sensibilisation à la sécurité du système d'information a été entamée depuis le mois de mars 2010. Cette action touchera environ 1500 personnes (responsables, cadres et agents) exerçant dans les métiers sensibles de la TGR et se traduira par :



1. L'élaboration d'un guide de sécurité d'information

La TGR veut se doter d'un guide de la sécurité de l'information orienté vers l'ensemble des collaborateurs. Ce guide fournira des informations pratiques, des astuces et des bonnes conduites pour renforcer la sécurité de l'information quotidiennement.

Il constitue ainsi l'un des outils de conduite de changement pour renforcer le comportement des responsables, des interlocuteurs informatiques et des utilisateurs finaux en matière de sécurité de l'information.

Son élaboration sera basée sur les documents de référence, ci-après :

- la politique générale de sécurité à la TGR ;
- la politique sécurité du système d'information (PSSI) à la TGR ;
- la réglementation liée à la sécurité ;
- la charte de sécurité de l'information ;
- les guides et procédures en vigueur à la TGR.

2. La formation du personnel de la TGR

Le principal facteur de succès du programme de sécurité de la TGR est la formation de son personnel car elle permet :

- de mieux comprendre les enjeux et les concepts liés au domaine de la sécurité ;
- de connaître le rôle à jouer dans le système de management de la sécurité ;
- de prendre conscience des menaces, prévenir les risques et minimiser les impacts ;
- d'optimiser l'utilisation des ressources du système d'information ;
- de connaître la stratégie d'action pour contrer les risques de sécurité.

Pour se faire, des sessions de sensibilisation à la sécurité du Système d'Information ont été programmées afin de préparer l'ensemble du personnel de la TGR par catégorie de population cible (responsables, cadres et agents) au niveau du siège et du réseau et ce, du 16 mars au 09 avril 2010.

Nominations

- Dans le cadre de la réorganisation de la filière de recouvrement, il a été procédé suite à l'appel à la candidature, aux nominations suivantes :
 - M. Mohammed BOUABID, percepteur de Rabat ;
 - M. Saïd CHAHDI, percepteur de Tanger ;
 - M. Saïd EL HAFIDY, percepteur de Fès ;
 - Mme. Laïla ERROUDANI, percepteur d'Agadir ;
 - M. Abdeslam FERTALA, percepteur de Tétouan ;
 - M. Hassan KEROUAD, percepteur d'Oujda ;
 - M. Abderrahim KHALOUL, percepteur de Casa Beausite ;
 - M. Mohamed MANDOUR, percepteur de Kénitra ;
 - M. Mohamed OMHA, percepteur de Casa Oasis ;
 - M. Mohammed SQUALLI HOUSAINI, percepteur de Casa Ain Chok ;
 - M. M. Miloudi BIYA, percepteur par intérim de Salé ;
 - M. El Houcine LAAMRI, percepteur par intérim de Marrakech ;
 - M. Abdelkrim LAZRAQ, percepteur par intérim de Meknès.

Election



- A l'occasion du 8 mars, la DR de Fès a élu Mlle Khadija EL BASRI, cadre à la Trésorerie Préfectorale d'Oujda « Fonctionnaire 2010 » pour ses compétences et son dévouement professionnel.

Appel à la candidature

- Un appel à la candidature a été lancé pour la sélection de nouveaux agents comptables et payeurs auprès des chancelleries diplomatiques et consulaires à l'étranger :
 - Canberra (Australie) ;
 - New York (Etats-Unis) ;
 - Buenos Aires (Argentine) ;
 - Khartoum (Soudan) ;
 - Rome (Italie) ;
 - Bakou (Azerbaïdjan).

Redéploiement

- Dans le cadre du redéploiement des responsables au niveau du réseau de la TGR, il a été procédé à la nomination de :
 - M. Mohammed ZERHANE en tant que Trésorier Communal de Marrakech ;
 - M. Mohamed MAOUHEB en tant que Trésorier Communal de Rabat ;
 - M. Ahmed LAHRACH en tant que Trésorier Ministériel auprès du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime.

Formations

Gestion Intégrée des Recettes

- Les référents GIR et un panel d'utilisateurs ont bénéficié, du 18 au 30 mars 2010, d'une formation sur le 1^{er} palier du système. La formation a permis aux :
 - utilisateurs d'acquérir et de maîtriser les fonctionnalités offertes par ce 1^{er} palier ;
 - référents GIR d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'animer des séances de formation au niveau des TP au profit du personnel des TM, TP, TC, recettes communales et perceptions.

Plan Comptable de l'Etat

- Une formation sur le nouveau plan comptable de l'Etat a été organisée au profit de 22 formateurs référents PCE, du 23 février au 18 mars 2010. Le programme de cette formation a traité :
 - la réforme de la comptabilité de l'Etat : enjeux, objectifs, et contenu et ses composantes ;
 - les standards et les normes internationaux (IPSAS, IAS, ...)
 - le référentiel comptable de l'Etat ;
 - les normes comptables ;
 - le plan de comptes avec illustration des modalités de fonctionnement.

Management

- Dans le cadre du développement de la capacité d'encadrement et de gestion à la TGR, un cycle de formation en management a été prévu pour l'ensemble des responsables du siège et du réseau, du 9 avril au 30 octobre 2010. Les objectifs de ce cycle s'articulent, principalement, autour de :
 - l'identification des axes de progrès pour les participants et leurs collaborateurs, en développant les compétences de management opérationnel ;
 - l'appropriation des concepts, des outils et des techniques de management ;
 - l'assimilation des principes de base et des techniques opérationnelles du management relationnel.

Orientée vers le développement des compétences managériales, cette formation est composée de cinq modules :

- le développement du leadership ;
- la mobilisation des collaborateurs ;
- la conduite d'un entretien ;
- la conduite des réunions efficaces ;
- la gestion des conflits.

Capacité de Gestion des Ordonnateurs



- Dans le cadre des relations de partenariat avec l'Inspection Générale des Finances, une journée d'information a été organisée au profit de la 33^{ème} promotion des Inspecteurs des Finances, le 02 Mars 2010. Les axes développés lors de cette journée ont porté sur la présentation :
 - de la TGR et des réformes engagées ;
 - du système de gestion des marchés publics ;
 - de la réforme comptable et du système de Gestion Intégrée de la Dépense.

XIIIème Colloque international des services du Trésor

- La Direction Générale du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire de la République du Cameroun et la Direction Générale des Finances Publiques de République Française ont organisé le XIIIème Colloque international des services du Trésor sous le thème « Le Trésor public au cœur de la réforme de l'Etat », du 08 au 12 mars 2010 à Douala.

M. Abdelkrim GUIRI, Directeur de la Réglementation et de la Normalisation Comptable et M. Rachid MELLIANI, Directeur du Contrôle et de Développement ont pris part aux travaux de ce colloque.

Assemblée constitutive du réseau africain des marchés publics

- Dans le cadre de la coopération entre les autorités des pays africains, l'autorité de régulation des marchés publics du Sénégal a tenu une assemblée du réseau africain, les 21 et 23 mars 2010 à Dakar. Cette assemblée a visé la constitution du réseau africain des marchés publics qui sera un espace de coopération et d'échange entre les autorités des pays africains et de mutualisation des expériences en matière de modernisation des systèmes des marchés publics.

MM. Abdelmajid BOUTAQBOUT et El Mostapha IMGHI respectivement chef de mission et chargé de mission d'expertise des marchés publics ont représenté la TGR lors de cette rencontre.



الخزينة العامة للمملكة
TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

Pour toutes informations et suggestions,
contactez-nous au : DCD/ SCCI
E-mail : tginfos@tgr.gov.ma
Tél. : 05 37 57 88 39
Fax : 05 37 57 82 77